



Affaire 06-270825

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacements dans l'hexagone pour l'association Club Athlétisme de la Plaine des Palmistes

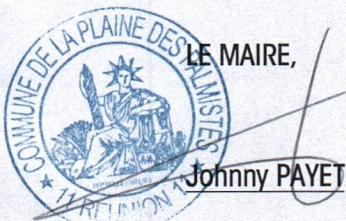
NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **21 août 2025** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 05

Procurations : 02

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Emilie NALEM



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-SEPT AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq le **vingt-sept août** à **DIX-HUIT HEURE ET CINQ MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire – Sabine **IGOUE** 1^{ère} adjointe – Jean-Yves **FAUSTIN** 2^{ème} adjoint – Mylène **MAHALATCHIMY** 3^{ème} adjointe – Joan **DORO** 4^{ème} adjoint – Gina **DALLEAU** 5^{ème} adjointe – Jean-Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette **THIBURCE** 7^{ème} adjointe – Sonia **ALBUFFY** conseillère municipale – Frédéric **AZOR** conseiller municipal – Micheline **CLAIN** conseillère municipale – Érick **BOYER** conseiller municipal – Alain **RIVIERE** conseiller municipal – Sandra **GRONDIN** conseillère municipale – Joseph **Luçay** **CHEVALIER** conseiller municipal – Marie-Lourdes **VÉLIA** conseillère municipale – Mickaël **PAYET** conseiller municipal – Victorien **JUSTINE** conseiller municipal – Emilie **NALEM** conseillère municipale – Mélissa **MOGALIA** conseillère municipale – Joëlle **DELATRE** conseillère municipale – Jean-Yves **VACHER** conseiller municipal

ABSENT(S) : Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale – Sophie **ARZAL** conseillère municipale – Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY** conseiller municipal – Yannick **BOYER** conseiller municipal – Sylvie **LEGER** conseillère municipale

PROCURATION(S) : Sabrina **HOARAU** conseillère municipale à Sandra **GRONDIN** – Jean-Luc **SAINT-LAMBERT** conseiller municipal à Jean-Yves **VACHER**

Publicité faite le 03/09/2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250827-DCM06-270825-DE
Date de télétransmission : 02/09/2025
Date de réception préfecture : 02/09/2025

Affaire 06-270825

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacements dans l'hexagone pour l'association Club Athlétisme de la Plaine des Palmistes

Le Maire informe l'assemblée que l'association CAPP a formulé ces dernières semaines des demandes pour bénéficier d'un appui de la commune dans le cadre du régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs de la commune.

Le Club d'Athlétisme de La Plaine-des-Palmistes a organisé un déplacement pour le championnat de France Minime qui s'est déroulé le 14 juillet dernier.

Un second déplacement est prévu en octobre à l'occasion du championnat des 5 km.

Par courrier du 15 mai et du 26 juin 2025, l'association a sollicité la commune pour obtenir deux subventions ; l'une de **500,00 euros** pour le Championnat de France Minime et l'autre de **2 000,00 euros** pour le Championnat de France des 5 km afin de l'aider à financer l'organisation des deux déplacements. Les deux courriers reçus sont en annexe au présent rapport et détaille les différents postes de dépenses.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **300,00 euros** au titre de l'action portant pour le championnat de France Minime.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000,00 euros** au titre de l'action portant pour le championnat de France des 5 km.

Pour mémoire, le montant de l'enveloppe dédiée au déplacement des sportifs des associations de la commune a été fixé à 15 000,00 euros pour l'année budgétaire 2025. Le solde actuel des crédits budgétaires affectés est de 13 400,00 euros. Pour mémoire, voici le rappel des subventions déjà attribuées :

Date de délibération	Association	Montant attribué en euros
DCM 20-100425 du 10 avril 2025	Association Fight Club des Calumets	1 600,00

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres directs ou indirects ayant un intérêt dans cette affaire à se signaler au sein du registre des intérêts et à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de **300,00 euros** à l'association CAPP (championnat de France Minime),
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de **2000,00 euros** pour l'association CAPP (championnat de France 5km),
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme
Le Maire,

Johnny PAYET

CLUB ATHLETISME DE LA PLAINE DES PALMISTES

27 Avenue du Stade

97431 La Plaine des Palmistes

caplainedespalmistes@gmail.com

0693 00 14 57



A l'attention de Monsieur le Maire de la Plaine des Palmistes,
Johnny PAYET
Mairie de La Plaine des Palmiste
Rue de la République RN3
97431 La Plaine des Palmistes

Le 6 mai 2025, à la Plaine des Palmistes

Objet : Demande de soutien financier pour le Championnat de France du 5 km – Octobre 2025

P.J : Budget prévisionnel et détail du projet

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser cette demande afin d'obtenir un soutien financier pour la participation de nos athlètes au Championnat de France du 5 km, qui se déroulera le 26 octobre 2025 en métropole (lieu officiel à confirmer par la Fédération Française d'Athlétisme).

Notre délégation est composée de huit athlètes déjà qualifiés et de deux autres en attente de validation des minimas avant le 30 août 2025 :

- Athlètes qualifiés :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| - CALPETARD Antoine Rudy, | - PLANTE Marie Anaïs, |
| - TAFIKI Thierry, | - CARO Elinda, |
| - DALEAU Xavier, | - ROLLAND Marie Jeanne, |
| - CALTRET Yvan, | - LÉOCADIE René-Paul. |

- Athlètes en attente de validation :

- | | |
|---------------|--------------------|
| - BÈGUE Maïna | - FONTAINE Jérémy. |
|---------------|--------------------|

Cette compétition est une occasion unique de valoriser le travail et les performances de nos athlètes, de promouvoir les couleurs de notre département et de renforcer la dynamique sportive locale.

Nous sollicitons donc votre soutien financier afin de permettre à nos athlètes d'accéder à cet événement dans des conditions optimales. Nous restons à votre disposition pour tout échange concernant cette demande et serions honorés de pouvoir compter sur votre appui dans cette démarche.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.



Iréné PROMI,
Président du CAPP

CLUB ATHLETISME DE LA PLAINE DES PALMISTES
27 Avenue du Stade
97431 La Plaine des Palmistes
caplainedespalmistes@gmail.com
06923 00 14 57



Voici le budget prévisionnel détaillé et le descriptif de l'action projetée pour le déplacement au Championnat de France du 5 km – Octobre 2025 :

Budget prévisionnel :

Poste de dépense	Coût par personne	Coût total pour 10 participants
Billet d'avion aller-retour Réunion - Paris	1 300 €	13 000 €
Hébergement (7 nuits)	350 € à 490 €	3 500 € à 4 900 €
Total estimé	1 650 € à 1 790 €	16 500 € à 17 900 €

Descriptif détaillé de l'action projetée :

Dans le cadre du Championnat de France du 5 km, nous prévoyons le déplacement d'une délégation de 10 athlètes qualifiés pour représenter notre région. Ce voyage sportif est essentiel pour :

- Permettre aux athlètes de participer à une compétition de niveau national et d'affronter les meilleurs coureurs de France.
- Valoriser le travail accompli tout au long de la saison et offrir une expérience enrichissante sur le plan sportif et personnel.
- Renforcer la visibilité du sport réunionnais et souligner l'importance du soutien institutionnel dans le développement du haut niveau.

Le déplacement est prévu du 20 au 26 octobre 2025 afin de permettre aux athlètes de :

Arriver en avance pour une adaptation optimale aux conditions métropolitaines.

- Se préparer avec des séances d'entraînement sur site pour ajuster leur performance.
- Participer activement à la compétition, qui représente un objectif majeur de leur saison.
- Profiter des opportunités de rencontres et d'échanges sportifs, favorisant leur progression et leur motivation.

L'organisation de ce déplacement nécessite un soutien financier, notamment pour couvrir les coûts liés aux transports et à l'hébergement des athlètes. Nous sollicitons donc un accompagnement afin d'assurer leur participation dans les meilleures conditions.



Tél : 0693 00 14 57
Siret : 418 392 460 00022 - APE : 9312 Z

Iréné PROMI
Président du CAPP



Monsieur Le Maire
Mairie de La Plaine des Palmistes

Réf : PI/CD
Objet :
Demande de subvention

La Plaine des Palmistes,
Le 26 juin 2025

Monsieur Le Maire,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer qu'une de nos jeunes athlètes a été sélectionnée pour représenter notre club et notre commune lors d'événements sportifs majeurs :

- La Coupe de France Minimes, qui se tiendra le 14 juillet 2025 à Lens.
- Les Jeux des Îles de l'océan Indien Jeunes 2025, qui auront lieu aux Seychelles du 31 juillet au 10 août 2025.

Ces sélections témoignent de l'excellence sportive et de l'engagement de cette jeune athlète, et constituent une belle reconnaissance pour notre structure, notre territoire et notre jeunesse.

Toutefois, la participation à ces compétitions engendre des frais importants (déplacements, hébergement, équipements, etc.). C'est pourquoi nous sollicitons le soutien financier de votre municipalité, sous forme d'une subvention exceptionnelle, afin d'accompagner cette sportive prometteuse dans son parcours.

Vous trouverez ci-joints :

- La demande de subvention rédigée par l'athlète concernée
- Une attestation de sélection aux compétitions mentionnées

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et espérons pouvoir compter sur votre appui pour encourager et valoriser cette belle dynamique sportive locale.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.


CAPP
Le Président du CAPP
Club d'Athlétisme
PROMI Iréné
Plaine des Palmistes
Tél : 0693 00 14 57
Siret : 418 392 460 00022 - APE : 9312 Z

COURRIER ARRIVÉ LE :

27 JUIN 2025

COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Andriana BEGUE
40 Allée des Filaos
97431 La Plaine des Palmistes
0693 06 40 65
E-mail : begue66@gmail.com

Monsieur le Maire
Mairie de La Plaine des Palmistes
230 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes

Fait à la Plaine des Palmistes,
Le 25/06/2025.

Objet : Demande de soutien financier pour ma participation à la Coupe de France Minimes et aux Jeux des Îles Jeunes 2025

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser cette lettre afin de solliciter le soutien de la commune de La Plaine des Palmistes dans le cadre de ma participation à deux compétitions sportives d'envergure :

- La Coupe de France Minimes, qui se tiendra à Lens le 14 juillet 2025,
- Les Jeux des Îles de l'Océan Indien Jeunes, organisés aux Seychelles du 31 juillet au 10 août 2025.

Licenciée au club CAPP, je pratique l'athlétisme depuis plusieurs années avec passion et rigueur. Ma progression m'a permis d'être sélectionnée pour représenter non seulement La Réunion, mais également ma commune, lors de ces deux événements majeurs.

Ces compétitions représentent pour moi une étape importante de mon parcours sportif, mais elles impliquent aussi des frais significatifs liés aux déplacements, à l'équipement et à la préparation...

C'est pourquoi je me permets de solliciter une aide financière de la mairie, afin de m'accompagner dans cette aventure et de porter fièrement les couleurs de La Plaine des Palmistes à l'échelle nationale et internationale.

Je joins à ce courrier les documents attestant de mes sélections.

Par cette présente, je tiens à remercier chaleureusement le CAPP qui a largement contribué à ces projets, notamment financièrement.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus sincère considération.

Andriana BEGUE
Athlète licenciée – CAPP



Sainte-Clotilde, le 16 Avril 2025,

Nos Réf : JLL/NM/JCP/DA/086

Objet : Attestation Participation à la CJOI

ATTESTATION

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Cher Athlète, Cher Entraîneur,

Votre enfant a été sélectionné pour participer aux **13^{ème} Jeux de la CJSOI** qui se tiendront aux Seychelles **du 31 juillet au 10 août**.

Le plan de vol vous sera communiqué ultérieurement.

La délégation REUNION se réunira sur la journée du dimanche 22 juin au CREPS de St-Paul (horaires à confirmer) et bien évidemment votre présence est obligatoire.

12 GARCONS :

- BASTIEN Enzo (CSSDA)
- Lino HANNIET (CSSDA)
- Maidis GORRILLOT (CSSDA)
- DAOUT Noah (CSSDA)
- CLAIRAUD Quentin (ACEN)
- ALLYN Mael (ACEN)
- ATOMANY Nahim (ACEN)
- LUYCX Yann (ACEN)
- HULIN Noe (ACEN)
- MALBROUKOU Noah (A/Blancs)
- BOYER Enzo (ACSA)
- CHAPUIS William (CAPOSS)

10 FILLES :

- Maelle FERBLANTIER (ACEN)
- Anaïs PAVIEL MIGALE (ACEN)
- Justine RENZONI (ACEN)
- Zoé ROBERT (ACEN)
- Héline ARMOUGOM (ACEN)
- Ines COLAS (A/Blancs)
- Clémence DUBROCA (CSSDA)
- Adriana BEGUE (CAPP)
- Romane ORANGE (COSPI)
- Maelys AMBOUDI (ACSA)

➤ Responsable délégation :

Nathalie MIGALE

➤ Encadrants :

Bib SAINDOU, Yoland ARMOUGOM, Hubert MOUTOU.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés d'éventuelles informations qui me seront communiquées par la DRAJES.

Sportivement.

Nathalie MIGALE

Présidente Commission Jeunes

20 route Philibert TSIRANANA – 97490 Sainte-Clotilde – Tél : 02-62-41-02-31

N°SIRET : 35188455600017 – APE/NAF : 9312Z

LRA974@wanadoo.fr / Site : reunion.athle.com

Sainte Clotilde, le 05 juin 2025

Madame, Monsieur,
Chère, cher athlète,

Nos Réf : JCP/NM/DA/JLL/001

Objet : INFORMATION DE SELECTION AU SEJOUR
Finale Nationale des Pointes d'Or et Coupe de France des Ligues Minimes

Madame, Monsieur,
Chère, cher athlète,

Par la présente, nous vous informons qu'une sélection a été réalisée selon le règlement jeune transmis au début d'année. Cette même sélection ci-dessous participera **au séjour du 01 juillet au 16 juillet en métropole.**

Un stage sera organisé sur la période. Lors du séjour, une partie des athlètes participeront à la Finale Nationale des Pointes d'Or, **le 05 et 06 juillet à Obernai (G-E)**, puis l'ensemble du groupe se retrouvera pour la Coupe de France des Ligues Minimes, **le 14 juillet à Lens (H-F).**

Le responsable de la délégation sera **Nathalie MIGALE**, assistée de **Daouda AMBOUDI, El Habib SAINDOU, ESTHER Fabrice, ETOUARIA Zakya.**

1	FLYE SAINTE MARIE	Heva	DA	1	BASTIEN	Enzo	CSSDA
2	LAURET	Jade	COSPI	2	ANLI	Oweis	ASSLA
3	HECALE	Gabrielle	COSPI	3	SAID COMBO	Ibrahim	DA
4	ETOUARIA	Océane	ACEN	4	GRONDIN	Isaac	STASA
5	PAYET	Ophélie	ACEN	5	JEANNE CADET	Nolan	DA
6	HOAREAU	Louise	COSPI	6	DIEUDONNE-NAC.	Natan Damien Ch	CAG SP
7	BUIGUES ROBIN	Rochelle	CSSDA	7	DIJOUX	Noah	DSA
8	BEGUE	Andriana	CAPP	8	ANZILENE T.	Ziyade	ASSLA
9	BERLY *	Alix	ACEN	9	PAYET	Noah	ACSA
10	PHALARIS **	Lola	AB				
11	ALLOU **	Manon	ACEN				
12	ALLOU **	Emma	ACEN				